

**AVIS DE CONCOURS EXTERNE SUR TITRES
EN VUE DE POURVOIR
UN POSTE D'ANIMATEUR 1^{er} GRADE**

Publié le 9 Décembre 2022 sur le site de l'Agence Régionale de Santé

Un concours externe sur titres est ouvert, en application du décret n° 2014-102 du 4 février 2014 portant statut particulier du corps des animateurs de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir **1 poste d'animateur 1^{er} grade vacant** aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Par voie de concours externe sur titres, ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou d'un diplôme professionnel, délivré au nom de l'État et inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles, classé au moins au niveau IV et délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du corps telles que définies ci-dessus.

Peuvent être candidats, outre les titulaires des diplômes délivrés dans les conditions indiquées ci-dessus, les titulaires d'un diplôme reconnu équivalent par la commission instituée par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique.

Les candidatures, accompagnées de toutes pièces justificatives de la situation administrative des candidats, devront être adressées aux

**Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
Recrutement - Concours
1, Place de l'Hôpital
BP 426
67091 STRASBOURG CEDEX**

dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent avis sur le site de l'Agence Régionale de Santé, le cachet de la poste faisant foi.
(Délai d'inscription : 9 Février 2023)

**P. LE DIRECTEUR GENERAL,
P. LE DIRECTEUR ADJOINT,
La Cadre Supérieur
Responsable du recrutement**



Francine KLEIN